

JE M'INSTALLE EN AGROALIMENTAIRE : TRAÇABILITÉ & ÉTIQUETAGE

Nombre d'heures : 8 heures – 1 jour

Dates et horaire de formation :

Pour les « Particuliers » : voir site internet

www.conserveriesolidaire.be

Pour les « Organisations » : prendre contact avec l'équipe du CPFAR à l'adresse

conserverie.solidaire@provincedeliege.be

Vous avez un projet d'installation d'atelier de transformation principalement dans le domaine des fruits et légumes ?

Vous souhaitez en savoir plus sur les réglementations en vigueur concernant la traçabilité et l'étiquetage dans le domaine alimentaire ?

Objectifs de la formation :

À la fin de la formation, le participant aura les connaissances, les habilités et les aptitudes nécessaires pour :

- Assurer un étiquetage conforme à la réglementation en vigueur pour des produits destinés à la vente ;
- Mettre en place et assurer une traçabilité des denrées alimentaires utilisées et transformées ainsi que des produits finis.

Méthodologie :

Les cours théoriques seront dispensés par une personne ayant une expérience de plusieurs années dans l'industrie alimentaire.

Ils vont permettre aux participants de connaître les réglementations en terme d'étiquetage et de traçabilité depuis la réception des matières premières jusqu'aux produits finis.

L'importance de la mise en place d'une bonne traçabilité sera développée lors d'un exercice pratique.

Afin de pouvoir prendre part à cette formation, chaque participant devra préalablement avoir suivi la formation « Je m'installe en agroalimentaire : Comment démarrer ? ».